

CFA UNIVERSITE DE BORDEAUX

UA ISVV



ISVV
INSTITUT DES SCIENCES
DE LA VIGNE ET DU VIN
BORDEAUX AQUITAINE

université
de **BORDEAUX**

Les étapes de la signature de mon contrat d'alternance

Rentrée 2022-2023

Mes contacts :

Scolarité ISVV : isvv-scolarite@u-bordeaux.fr

UA ISVV : ua.isvv@u-bordeaux.fr

Service FC ISVV : isvv.fc@u-bordeaux.fr

Contrat d'apprentissage : les étapes clés de la candidature à l'entrée en formation



Alternant

1

• Je candidate en ligne sur <https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant>



Scolarité
ISVV

2

• Je suis accepté(e) en formation



Alternant



Entreprise

3

• Je confirme mon intention de m'inscrire à partir de mon espace apoflux et recherche une entreprise



Entreprise

4

• L'entreprise retient ma candidature et je complète la fiche de mission avec l'entreprise



Alternant



Administration
UA-ISVV

5

• Je contacte l'UA ISVV pour validation de l'entreprise via la fiche mission fournie lors de mon acceptation



Administration
UA-ISVV

6

• Le référent pédagogique UA ISVV valide la mission et en informe l'entreprise



Administration
UA-ISVV



Entreprise

7

• L'UA ISVV envoie à l'entreprise le cerfa-prérempli, le programme, le planning de formation, la convention de formation



Alternant



Entreprise

8

• Je signe le contrat avec l'entreprise et l'entreprise retourne le contrat signé à l'UA ISVV



Entreprise



Organisme financeur
OPCO

9

• L'entreprise envoie les documents à son organisme financeur (OPCO) pour validation définitive du contrat, confirmation de la date d'embauche et prise en charge financière



Alternant



Entreprise



Administration
UA-ISVV

10

• Le contrat est définitivement validé, Je peux commencer mon contrat dans l'entreprise
• L'entreprise renvoie l'accord de prise en charge à UA ISVV et je réalise mon inscription administrative via le lien apogée



Alternant

11

• J'entre en formation (*je peux avoir déjà commencé en entreprise jusque 3 mois avant la date de rentrée*)



Tuteur pédagogique



Alternant



Entreprise

12

• Je réalise ma formation en alternance et suis accompagné(e) par un tuteur pédagogique

Contrat de professionnalisation : les étapes clés de la candidature à l'entrée en formation



Alternant

1

• Je candidate en ligne sur <https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant>



Scolarité
ISVV

2

• Je suis accepté(e) en formation



Alternant



Entreprise

3

• Je confirme mon intention de m'inscrire à partir de mon espace apoflux et recherche une entreprise



Entreprise

4

• L'entreprise retient ma candidature et je complète la fiche de mission avec l'entreprise



Alternant



Service
FC ISVV

5

• Je contacte le service FC ISVV pour validation de l'entreprise via la fiche mission fournie lors de mon acceptation



Service
FC ISVV

6

• Le référent pédagogique du service FC valide la mission et en informe l'entreprise



Service
FC ISVV

7

• Le service FC ISVV envoie à l'entreprise le cerfa-prérempli, le programme, le planning de formation, la convention de formation



Alternant



Entreprise

8

• Je signe le contrat avec l'entreprise et l'entreprise retourne le contrat signé au service FC ISVV



Entreprise



Service
FC ISVV

9

• L'entreprise envoie les documents à son organisme financeur (OPCO) pour validation définitive du contrat, confirmation de la date d'embauche et prise en charge financière



Alternant



Entreprise



Service
FC ISVV

10

• Le contrat est définitivement validé, l'entreprise renvoie la convention de formation signée au service FC ISVV et s'engage à payer le complément si reste à charge
• Je réalise mon inscription administrative via le lien apogée



Alternant



Alternant

11

• J'entre en formation (*je peux avoir déjà commencé en entreprise jusque 1 mois avant la date de rentrée*)



Alternant



Tuteur pédagogique

12

• Je réalise ma formation en alternance et suis accompagné(e) par un tuteur pédagogique



Entreprise